DK2000

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation : DK2000

Nom chimique

Type de produit : Mélange

UFI : Q390-Y0Y6-N00N-80ER

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : - Utilisations industrielles et professionnelles.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DOSAKOL
2 rue d'Austerlitz
31000 Toulouse France
Téléphone : 05 62 22 51 05
Site web www.dosakol.com

Service FDS : contact@dosakol.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H335)

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : 2-cyanoacrylate d'éthyle (CAS No.: 7085-85-0)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les fumées/les vapeurs.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Phrases EUH

EUH202	Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants

2.3 - Autres dangers

Autres dangers n'entraînant pas la classification : - Le contact avec la peau à travers les tissus à base de cellulose (coton, rayonne, viscose) génère de la chaleur et peut provoquer des brûlures.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
2-cyanoacrylate d'éthyle	n°CAS : 7085-85-0 Numéro d´identification UE : 607-236-00-9 N°CE : 230-391-5	>= 90	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H335	STOT SE 3 - H335 : 10<=%<=100
1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone; quinol hydroquinone quinol	n°CAS : 123-31-9 Numéro d´identification UE : 604-005-00-4 N°CE : 204-617-8	>= 0,1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Carc. 2 - H351 Eye Dam. 1 - H318 Muta. 2 - H341 Skin Sens. 1 - H317	Facteur M: 10

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation : - Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Après contact avec la peau :
- Après contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés.
- Ne pas séparer de force la peau collée.

	- Toute la peau collée doit être détachée doucement, de préférence après avoir trempé dans l'eau tiède savonneuse. Dans le cas de déversements importants sur la peau, des brûlures superficielles peuvent se produire - traiter en conséquence. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.
Après contact avec les yeux	- Après contact avec les yeux, rincer à l'eau les paupières ouvertes suffisamment longtemps, puis consulter immédiatement un ophtalmologiste. - Si la paupière est fermé par l'adhésif, ne pas forcer l'ouverture. Couvrir avec un tampon humide imbibé d'eau tiède. Obtenez une attention médicale rapide au cas où des particules solides de cyanoacrylate durci seraient piégées derrière l'oeil, il y a un risque de causer des dommages abrasifs. L'oeil doit être recouvert d'un pansement humide jusqu'à ce que le processus de séparation soit terminé, généralement 1 à 3 jours. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	- Le produit polymérisant immédiatement dans la bouche, ce qui rend presque impossible à avaler, mais méfiez-vous du possible risque d'étouffement. Faites en sorte que les voies respiratoires restent dégagées. La salive va séparer le produit solidifié de la bouche au cours d'une période de quelques heures. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Peut provoquer un essoufflement, une sensation d'oppression dans la poitrine, une irritation de la gorge et faire tousser.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Provoque une irritation cutanée. - Cyanoacrylate: colle la peau en quelques secondes. Dans le cas de déversements importants sur la peau, des brûlures superficielles peuvent se produire - traiter en conséquence.
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Provoque une grave irritation des yeux. - La colle cyanoacrylate collera les paupières en quelques secondes.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Provoque une irritation de la bouche et de la gorge. Le produit polymérisant immédiatement dans la bouche, ce qui rend presque impossible à avaler, mais méfiez-vous du possible risque d'étouffement.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Un équipement de bain oculaire doit être disponible sur les lieux.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	- ABC-poudre - Brouillard d'eau - Dioxyde de carbone (CO_2)
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau puissant

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	- L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture ou l'explosion des récipients. Sous l'action de la chaleur, danger d'éclatement par augmentation de la pression interne.
Produits de décomposition dangereux	- Les produits de combustion peuvent inclure les éléments suivants: oxydes de carbone (CO, CO2) (monoxyde de carbone, dioxyde de carbone) oxydes d'azote (NO, NO2, etc.).

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adaptez les mesures de lutte contre l'incendie aux environs de l'incendie.
- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Ne laissez pas l'eau pénétrer dans les récipients, une réaction violente peut se produire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Des lunettes de protection. - Portez des gants de protection.
Pour les secouristes	- Mettre les personnes en lieu sûr. - Utiliser un équipement de protection individuelle. - Portez des gants de protection.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- En cas d'épandage important, endiguer pour contenir l'écoulement. Éviter tout contact avec l'eau. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Aucune information disponible.
Méthodes et matériel de nettoyage	- Absorber avec un matériau liant les liquides (p. ex. sable, terre de diatomées, liants acides ou universels). - Ne pas utiliser de chiffons, ou des matériaux à base de cellulose. - Ventiler la zone affectée.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Élimination : voir section 13
- Equipement de protection individuelle : voir rubrique 8
- Manipulation sûre : voir section 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	- Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adaptée. Ne pas manipuler dans un espace confiné. L'humidité ambiante doit être> 35% pour minimiser l'inconfort.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	- Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Stocker dans un endroit bien ventilé.
- Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur.
- Pour une durée de conservation optimale, il est recommandé de conserver le produit dans une zone de stockage réfrigérée. Température de stockage 2-8°C.
- Produits incompatibles: Agent oxydant. Bases fortes. Eau. Amines. Alcools.
- Matières incompatibles: Sources de chaleur. Eau, humidité.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Respecter la fiche technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone; quinol hydroquinone quinol (123-31-9)	
VME mg/m³ (FR)	2 mg/m³

- Aucune donnée disponible.

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : - Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :

- Lunettes avec protection latérale.



- Portez des gants de protection.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : - Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	Liquide
Couleur	incolore	Odeur	âcre

Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion	-31 °C
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	214 °C
Point éclair	> 85 °C

Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Le produit n'est pas explosif.
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	1,04
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	0,024 mg/l Réagit violemment au contact de l'eau.
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	0,776 à 22°C et pH 6.3
Température d'auto-inflammabilité	485 °C
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	1730 mm²/s
Viscosité, dynamique	1800 mPa.s

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	< 3 g/l
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides	Aucune donnée disponible
Tension de surface	Aucune donnée disponible
Concentration de saturation	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
- Eviter tout contact avec l'eau.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.
- Polymérise en présence d'eau (humidité). Temps de durcissement: < 50 secondes

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Aucune réaction dangereuse lors de la manipulation et du stockage conformément aux dispositions.
- Polymérise en cas d'élévation de température: la montée en pression peut causer la rupture du récipient clos.

10.4 - Conditions à éviter

- Chaleur. Températures élevées. Flamme nue. Eau, humidité. Protéger du rayonnement solaire.

10.5 - Matières incompatibles

- Incompatible avec l'eau, air humide. Agent oxydant. Bases fortes. Amines. Alcools.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Exposé à des températures élevées, peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote (NO2).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

Toxicité : Substances

2-cyanoacrylate d'éthyle (7085-85-0)	
DL50 Orale (rat)	> 5 mg/kg
1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone; quinol hydroquinone quinol (123-31-9)	
DL50 Cutanée (lapin)	2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Irritation cutanée - Catégorie 2 - Provoque une irritation cutanée

- Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux

- Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

- Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

- Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
Toxicité pour la reproduction	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H335) - Peut irriter les voies respiratoires
	- Aucune donnée disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
Danger par aspiration	- Non classé
	- Aucune information disponible.

11.2 - Informations sur les autres dangers

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	0,776 à 22°C et pH 6.3

- Aucune donnée disponible.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune donnée disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Aucune information disponible.

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- Le produit peut être polymérisé lentement avec de l'eau (10: 1, adhésif: eau). Le produit durci peut ensuite être éliminé dans des sites d'enfouissement par des entrepreneurs agréés. Utiliser des récipients de rejet adéquats. - Ne pas éliminer les emballages sans nettoyage préalable.
Evacuation des eaux	- Aucune information disponible.
Précautions particulières à prendre	- Aucune information disponible.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.
Codes de déchets / désignations de déchets selon Règlement 2014/955/UE	08 04 09* - déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Numéro ONU (ADR)	:	UN3334
Numéro ONU (RID)	:	UN3334
Numéro ONU (ADN)	:	UN3334
Numéro ONU (IMDG)	:	UN3334
Numéro ONU (IATA)	:	UN3334

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition des Nations unies (ADR)	:	MATIÈRE LIQUIDE RÉGLEMENTÉE POUR L'AVIATION N.S.A.
Nom d'expédition des Nations unies (RID)	:	MATIÈRE LIQUIDE RÉGLEMENTÉE POUR L'AVIATION N.S.A.
Nom d'expédition des Nations unies (ADN)	:	MATIÈRE LIQUIDE RÉGLEMENTÉE POUR L'AVIATION N.S.A.
Nom d'expédition des Nations unies (IMDG)	:	MATIÈRE LIQUIDE RÉGLEMENTÉE POUR L'AVIATION N.S.A.
Nom d'expédition des Nations unies (IATA)	:	AVIATION REGULATED LIQUID, N.O.S.

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

ADR Classe(s) de danger pour le transport	:	9
ADR Code de classification:	:	M11
Pictogrammes		
Classe(s) de danger pour le transport (RID)	:	9
Pictogrammes		
Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	:	9
Pictogrammes		
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	:	9
Pictogrammes		
Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	:	9
Pictogrammes		

14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	:	
Groupe d'emballage (RID)	:	
Groupe d'emballage (ADN)	:	
Groupe d'emballage (IMDG)	:	
Groupe d'emballage (IATA)	:	III

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement	:	Non
Polluant marin	:	Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DK2000

ADR		
ADR Code de classification:	:	M11
ADR Dispositions particulières	:	
ADR Quantité limitée (LQ)	:	
Quantités exceptées ADR	:	
Instructions d'emballage ADR	:	
Dispositions spéciales d'emballage ADR	:	
Dispositions pour l'emballage en commun ADR	:	
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	
Code-citerne ADR	:	
Dispositions spéciales citernes ADR	:	
Véhicule pour le transport en citerne	:	
ADR catégorie de transport	:	
ADR code de restriction en tunnel	:	
Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR	:	
Dispositions spéciales - Colis	:	
Dispositions spéciales - Vrac	:	
Dispositions spéciales - Exploitation	:	
ADR Danger n° (code Kemler)	:	
RID		
Dispositions particulières	:	
Quantité limitée (LQ)	:	
Quantités exceptées	:	
ADN		
Dispositions particulières	:	
Quantité limitée (LQ)	:	
Quantités exceptées	:	
IMDG		
Dispositions particulières	:	960
Quantité limitée (LQ)	:	
Quantités exceptées	:	
Instructions d'emballage	:	
Dispositions spéciales d'emballage	:	
Instruction(s) IBC	:	
Dispositions IBC	:	
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	
Codes EmS	:	
Arrimage et manutention	:	Catégorie None
Séparation	:	
Propriétés et observations	:	

IATA

PCA - Quantités exceptées	:	E1
PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage	:	Y964
PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage	:	30kg
PCA - Packing Instructions	:	964
PCA - Quantité nette maximale par emballage	:	100L
CAO - Instructions d'emballage	:	964
CAO - Quantité nette maximale par emballage	:	220L
Dispositions particulières	:	A27
Code ERG	:	9A

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates	Aucun
Substances Annex XIV	Aucun
Substances Annex XVII	Aucun
Teneur en COV	< 3 g/l
RG - Maladies professionnelles	RG 65 - Lésions eczématiformes de mécanisme allergique RG 66 - Rhinites et asthmes professionnels

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
9,01	19/02/2025		Mise à jour des coordonnées téléphoniques
9	09/11/2023		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Carc. 2	Cancérogénicité - Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

DK2000

H335	Peut irriter les voies respiratoires
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques .
H351	Susceptible de provoquer le cancer .
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Muta. 2	Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H335)

Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité a été obtenue à partir d'une variété de sources et est considérée comme exacte et à jour à la date d'émission indiquée. DOSAKOL et / ou ses agents ne peuvent accepter aucune responsabilité quant à l'utilisation des informations contenues dans cette fiche de données ou pour l'utilisation, l'application ou le traitement du produit décrit dans cette fiche technique. Les utilisateurs doivent noter la possibilité de dangers survenant en raison de l'utilisation inappropriée du produit.

*** *** ***